

Note d'information 2019/177
Ref : DC/EE/ST/PG

Roscoff, le 01/10/2019

Destinataires : Responsables de services

Conduire un entretien professionnel

Le Service RH organise une formation à destination de cadres, chefs de services amenés à réaliser les entretiens auprès des salariés.

 Les 28 et 29 novembre 2019 à Brest

Objectif général : L'objectif général est de permettre aux personnes en charge de la conduite des entretiens professionnels d'acquérir les bonnes techniques et attitudes pour qu'il soit l'occasion d'un dialogue renforcé entre le salarié et son manager et une démarche au service du développement des compétences et de la performance de la structure.

I) Appréhender les évolutions suite à la loi de septembre 2018 sur la formation professionnelle

Les points clés de la réforme de la formation professionnelle

- Les enjeux et les spécificités de l'entretien professionnel :
 - Les objectifs,
 - La distinction entre l'entretien professionnel, l'entretien d'évaluation et les autres types d'entretiens
- Les enjeux et effets attendus de l'entretien professionnel pour chacun des acteurs (salariés, managers, association/établissement, service RH clients, ...).
- La place de l'entretien professionnel dans sa pratique du management

II) Structurer ses entretiens professionnels

- Les conditions matérielles de réussite de l'entretien professionnel : lieu, conditions de confidentialité,
- Se préparer à l'entretien :
 - Les informations à réunir
 - Les supports : grille d'entretien, référentiels emplois-compétences, fiches de poste,
 - Les 5 questions clés pour préparer l'entretien
- Les 4 étapes clés et le contenu de l'entretien

III) Adopter une posture appropriée à l'entretien

- La posture du manager pendant l'entretien professionnel : quitter la posture de l'évaluation pour se centrer l'explicitation, l'accompagnement de la réflexion... et utiliser les techniques appropriées - questionnement, reformulation, ...-
- L'analyse de sa posture / conduite de l'entretien : atouts, points de vigilance
- L'objectivation de son avis par la méthode des faits
- L'appui à la clarification du projet professionnel du collaborateur
- La prise en compte de la spécificité des seniors et la préparation d'une seconde partie de carrière
- Le repérage des actions à mettre en place au regard des objectifs et du projet

Inscriptions sur ressources partagées 2019 – Formation sur site

Durée : 2 jours, à Brest, Site de Ty Yann

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

David COGEN
Directeur Général Délégué